

CONDITIONS D'UTILISATION DE SPHERE-DOLIBARR ET POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

1. CE QUE COUVRE L'ACCORD

Ceci est un contrat entre vous, adhérent à jour de vos cotisations, et l'association SPHERE (ci-après dénommé, 'SPHERE', 'L'association', 'Nous' ou 'Notre'). Toutes les fonctionnalités fournies par Dolibarr sont appelées «Service» dans le présent Contrat. SPHERE n'offre aucune garantie pour le service. Ce Contrat limite notre responsabilité découlant de votre utilisation du Service. Vous êtes invité à lire attentivement les sections « Limitation de Garantie » et « Limitation de Responsabilité » du présent contrat.

2. UTILISATION DU SERVICE ET AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

En adhérant à l'association, vous acceptez à tout moment :

- Les informations présentées dans Dolibarr sont basées sur les informations saisies par les adhérents de l'association. Lorsque vous ajoutez ou modifiez des informations vous concernant, vous acceptez que ces données soient rendues visibles à l'ensemble des adhérents à jour de leur cotisation.
- SPHERE ne sera pas tenu responsable de toute perte ou dommage causé par des erreurs, omissions, fautes d'impression ou mauvaise interprétation de Dolibarr.
- Nous aviser immédiatement si vous découvrez une violation de la sécurité ou de la confidentialité liée au service

3. POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

L'un des objectifs de l'association est de faire vivre un réseau d'anciens étudiants de qualité. En vue de la réalisation de cet objectif, nous collectons un certain nombre de données pour chaque adhérent :

- Nom
- Prénom
- Sexe
- Année d'obtention du diplôme
- Spécialité du diplôme
- Adresse e-mail

Ces données sont nécessaires au bon fonctionnement de l'association. A son initiative, l'adhérent peut ajouter ou modifier des données additionnelles sur sa situation professionnelle comme :

- Poste/Fonction
- Heures de travail (par semaine)
- Date d'embauche
- Date de naissance
- Société

Comme mentionné précédemment, l'adhérent qui fournit ces données accepte leur visibilité par les autres adhérents de l'association.

Ces informations sont uniquement à destination des adhérents de l'association et ne seront pas diffusées en dehors de ce réseau. Chaque adhérent s'engage à ne pas diffuser les informations disponibles dans Dolibarr.

Enfin, pour des raisons techniques, les informations suivantes sont requises :

- Identifiant
- Mot de passe

Ces informations permettent à l'adhérent de se connecter au système Dolibarr pour accéder aux différents services proposés. L'identifiant est visible par tous les administrateurs de Dolibarr mais ne peut être modifié. Le mot de passe n'est visible par personne, y compris les administrateurs, car il est encrypté. En cas de perte ou d'oubli du mot de passe, celui-ci peut être modifié par l'adhérent lui-même ou par un administrateur.

Dolibarr nous permet également de diffuser des offres de stage ou d'emploi. Ces offres de stage ou d'emploi sont soumises par des adhérents à destination d'autres adhérents uniquement. De même que toutes les autres informations présentes dans Dolibarr, les informations contenues dans ces offres de stage ou d'emploi sont réservées à un usage interne au sein du réseau des adhérents de SPHERE. Ces informations ne doivent donc pas être diffusées.

D'une manière générale, tout document ou toute information présente sur Dolibarr est strictement confidentielle et ne doit pas être diffusée en dehors de Dolibarr sans l'accord de son auteur et des administrateurs de Dolibarr.

Si vous souhaitez diffuser une information présente sur Dolibarr à l'extérieur et que vous n'en êtes pas l'auteur, vous devez adresser une requête auprès des administrateurs de Dolibarr. En concertation avec l'auteur, les administrateurs vous accorderont ou refuseront le droit de diffuser l'information.

Régulièrement, SPHERE diffuse une lettre d'informations (newsletter), qui contient notamment des informations relatives à la mise à jour des fonctionnalités liées à Dolibarr. En aucun cas, ces lettres d'informations ne contiendront d'informations spécifiques, personnelles ou professionnelles. Il s'agit exclusivement d'informations concernant la vie de l'association et des services mis à disposition.

4. LIMITATION DE GARANTIE

Nous fournissons le Service « tel quel », « avec tous les défauts » et « selon disponibilité ». Nous nous basons sur des informations fournies par les adhérents de l'association. Nous ne garantissons pas l'exactitude ou la régularité des informations fournies par les adhérents, ni les informations qui vous sont fournies lors de l'utilisation du Service. Nous ne donnons aucune garantie ou assurance.

5. MODIFICATIONS DE L'ACCORD

SPHERE peut mettre à jour cet accord en fonction des besoins. Cette page contient la version la plus récente de cet Accord à tout moment. Votre adhésion à l'association constitue votre consentement à être lié par de tels changements au Contrat.

Votre seul recours, si vous n'acceptez pas les termes du présent Contrat, est de cesser votre adhésion à SPHERE et d'avertir l'administration de l'association pour procéder à la suppression de vos données dans Dolibarr.

6. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Vous pouvez récupérer auprès de SPHERE uniquement des dommages directs jusqu'à un montant égal au montant que vous avez payé pour votre dernière cotisation.

Vous ne pouvez pas recouvrer d'autres dommages, y compris des dommages indirects, des pertes d'exploitation, des pertes, des profits perdus, des dommages spéciaux, indirects, accessoires ou punitifs.

Cette limitation s'applique à tout ce qui concerne :

- a) le service ;
- b) le contenu (y compris le code) sur les sites Internet de tiers ;
- c) des virus ou d'autres caractéristiques invalidantes qui affectent votre accès ou votre utilisation du Service ;
- d) Incompatibilité entre le Service et les autres services, logiciels et matériels ;
- e) Réclamations pour rupture de contrat, violation de garantie, garantie ou condition, responsabilité stricte, négligence ou autre délit. Il s'applique également même si ce recours ne vous compense pas entièrement pour toute perte, n'atteint pas son objectif; ou si SPHERE savait ou aurait dû être au courant de la possibilité de dommage.

7. CHANGEMENTS AU SERVICE - SI NOUS ANNULONS LE SERVICE

Vous comprenez et acceptez que nous pouvons modifier le Service ou supprimer des fonctionnalités à tout moment quelle qu'en soit la raison. Nous pouvons annuler ou suspendre les mises à jour à tout moment. Toute annulation ou suspension peut être sans motif et / ou sans préavis.